



Formation continue

## Partenariats public-privé: quand y recourir?

Présentation pour les collaborateurs  
intéressés des administrations

### Coûts

y compris déjeuner et documents de travail

CHF 280.-- pour les collaborateurs des membres de l'association

CHF 580.-- pour les collaborateurs d'administrations publiques

CHF 880.-- pour les autres participants

### Date et heure

**29 mai 2015** Centre Patronal, Route du Lac 2, 1094 Paudex  
09h30-15h30

### Inscription

Pour s'inscrire, le participant peut envoyer un courriel ([info@pppsuisse.ch](mailto:info@pppsuisse.ch)) ou passer directement par le site Internet ([www.pppsuisse.ch](http://www.pppsuisse.ch)). Lors de l'inscription, merci d'indiquer le nom et les coordonnées du participant ainsi que l'adresse de facturation et s'il s'agit ou non d'un membre de l'association.

La date limite d'inscription est le 22 mai 2015.

### Parrainage

La séance est organisée avec le soutien des organisations ci-après:

- Confédération suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP)
- Infrastructures communales, organisation de l'Union des villes suisses et de l'Association des communes suisses
- Centre Patronal





## De quoi s'agit-il?

Lors de projets d'investissement publics, des voix s'élèvent souvent pour qu'ils soient menés à bien dans le cadre d'un PPP (partenariat public-privé). Afin de permettre aux administrations publiques de déterminer par elles-mêmes si un projet peut aussi faire l'objet d'une estimation et d'un examen sous cette forme, l'Association PPP Suisse propose une présentation destinée aux collaborateurs intéressés du secteur public. Les premiers séminaires qui ont été organisés ont rencontré des échos très positifs. À la demande des participants, la durée du séminaire a été légèrement prolongée et le programme étoffé.

## Une nouvelle voie

Les PPP sont un mode de coopération entre les pouvoirs publics et des partenaires privés. Conçue pour optimiser la réalisation de missions de service public, cette approche n'est pas obligatoirement liée à un financement privé mais se base dans tous les cas sur le cycle de vie. Chaque partenaire – public et privé – apporte ses connaissances et son expérience, et assume les risques qu'il maîtrise le mieux. Les pouvoirs publics conservent toutefois le pilotage juridique et politique du projet. Correctement préparé et appliqué, un partenariat public-privé permet aussi de ne pas remettre en cause les compétences financières des instances politiques.

## Objectif du séminaire

- Les représentants des administrations publiques participant au séminaire acquièrent les premières connaissances méthodologiques de ce type de coopération et sont en mesure d'évaluer grossièrement l'aptitude des projets d'infrastructures publiques à être réalisés dans le cadre d'un partenariat public-privé.
- Les participants connaissent les différentes formes de mise en œuvre pour les projets axés sur le cycle de vie et leurs différentes caractéristiques.
- Ils sont ainsi en mesure de déterminer au plus tôt, pour un coût limité, s'il est avantageux de comparer une réalisation classique à celle dans le cadre d'un PPP.

## Participants au séminaire

Collaborateurs d'administrations publiques, d'organisations à but non lucratif et de services publics qui envisagent ou préparent des projets d'infrastructures publiques, en priorité dans le bâtiment, ou qui souhaitent acquérir des connaissances dans ce domaine.

Cadres et relève de l'administration.

Mandataires, spécialistes de l'évaluation des projets d'investissements ou de missions publics.

## Contenus

- Les partenariats public-privé (PPP) et leurs caractéristiques
- Quels avantages par rapport à une réalisation conventionnelle? L'analyse économique précoce
- Présentation du test d'aptitude aux PPP: objet et but, méthodologie et contenus
- Formes alternatives de statut juridique et de financement et leurs principes
- Questions liées au droit financier et aux aspects comptables
- Étude de cas
- Discussion et réponses aux questions des participants
- Outils et exemples pratiques

## Intervenants et conduite du séminaire

- Jean-Hugues Busslinger, Directeur au Centre Patronal, membre du comité de l'Association PPP Suisse
- Ansgar Kauf, Consultant en développement d'infrastructures, membre du réseau d'experts de l'Association PPP Suisse
- Conduite du séminaire:  
Serge Y. Bodart, IPD – Infrastructure Project Development, membre du réseau d'experts de l'Association PPP Suisse